

## **CR REUNION CT BRG 07/04/2017**

### **RÉUNION COMMISSION TERRITORIALE BOURGOGNE du 07/04/2017**

#### REUNION COMMISSION TERRITORIALE BOURGOGNE

A Chalon S/Saône, au siège du CD 71, le vendredi 7 avril 2017.

Présents :

Robert MAUJONNET, Robert DUTRONC, Patrick KREWISS, Alain VORILLION, Denise KREWISS, Christian PERRAUDIN, Denis LEGA, Arnaud MAGNIN, Mireille VORILLION, Daniel MARCY, Daniel JARDIN, Didier VINCENT, Laurent CHAPOTOT, Dominique DURINDEL, Salvador JIMENEZ.

Absent excusé :

Pascal DUGAST.

En ouverture de séance, le Président de la Commission Territoriale Bourgogne, Robert Dutronc, accueille l'assemblée en évoquant l'histoire de notre lieu de réunion, siège du CD 71, bâti de toutes pièces par les bénévoles de plusieurs clubs de Saône & Loire.

Robert Maujonnet, Président du Comité Régional BFC, revient sur son élection « non programmée » mais soutenue par cette assemblée, qu'il remercie.

Les subventions :

Chaque demande doit correspondre à un seul projet clairement défini, (soit jeunes, soit féminines, soit handicapés, championnats de France, Nationaux, etc), et non pas à une demande globale, soumise ensuite à une répartition qui pourrait être arbitrée, ou traitée par une Commission Territoriale, ou un Comité Départemental. Robert Maujonnet fait état d'un dysfonctionnement à ce sujet, du CD 21, qui aurait dû passer par la voie régionale pour ses demandes de subventions.

Le montant alloué de la subvention est aussi lié au degré sportif de l'évènement : par exemple, un national mixte, à l'appréciation du Conseil Régional, au vu du nombre de participants, suscitera moins de subvention qu'un National triplete...

La date limite des demandes était le 3 avril ; Robert Maujonnet donnera les coordonnées de Mme Martinet, du Conseil Régional, pour un rendez-vous visant à l'obtention de subvention d'une somme dûment définie.

Les Délégués aux Nationaux 2017 :

Dijon, le 20/21 mai	Robert Dutronc
Migennes, le 2 juillet	Christian Perraudin
Auxerre, le 8 juillet	Robert Maujonnet

Vénarey les Laumes, le 2/3 septembre      Patrick Krewiss  
Chalon S/Saône, le 9/10 septembre      Alain Vorillion  
Bourbon Lancy, le 16/17 septembre      Laurent Chapotot  
Dijon, le 23/24 septembre      Patrick Krewiss

Les Commissions :

La Commission des finances et la Commission de discipline étant des Commissions Régionales, elles seront complétées et définies lors du prochain rendez-vous avec la Franche Comté. Pour ce qui concerne la Commission de discipline, 6 membres de Chaque Commission Territoriale la composeront.

Commission Régionale de discipline(à compléter) :

Christian Perraudin  
Laurent Chapotot  
Jean Claude Gandrey

Jean Locatelli

Colette Maujonnet

Jean Luc Ségado

Ces membres seront exclus quand il s'agira de traiter un cas émanant de leur territoire.

Pour sa part, Michèle Lega fait partie de la Commission Fédérale de discipline.

Commission Régionale des finances (à compléter) :

Emilie Maraux  
Denise Krewiss  
Robert Devoille  
Daniel Jardin

Commission Territoriale d'arbitrage :

Jean Locatelli    Référent auprès de la FFPJP  
Dominique Durindel  
Josiane Mercier  
Amar Meziani

Cette Commission désignera les arbitres des championnats de Ligue, ainsi que les membres de la sous-commission arbitrage.

Commission jeunes :

Arnaud Magnin Référent pour la Bourgogne

Daniel Marcy

Didier Vincent

Salvador Jimenez

A voir la situation à venir de Ludovic Baudement, présentiréférent Régional.

Cette commission déterminera le fonctionnement des sélections.

Commission féminines :

Mireille Vorillion Référent pour la Bourgogne

Christine Ehlen

Annie Dutronc

Catherine Valenti

Commission Technique et Sportive :

Elle est composée des Présidents de chaque Comité Départemental.

Commission des finances :

A ce jour, Daniel Jardin a réglé tous les repas pour les championnats de France, et la plupart des hébergements. Au sein de cette Commission, il en assurera le solde, après les championnats de Ligue.

Remarque : pour le rassemblement des comptes, l'affaire semble facilitée, nos deux Commissions Territoriales ayant la même banque, le Crédit Mutuel. Les modalités pour finaliser l'affaire seront à établir à la prochaine réunion du Comité Régional.

Communication :

Il s'agira d'assurer une communication authentique et interactive au sein du Comité Régional et vers les extérieurs (Presse, partenaires, autres Comités, etc). Pascal Dugast et Laurent Chapotot vont s'employer à mettre un site en place, en s'appuyant peut-être, et entr'autres suggestions, sur le site de l'ex Ligue de Bourgogne, s'il est récupérable. Ils prendront contact avec le responsable communication de la Com. Ter. de Franche Comté pour établir ensemble la manière de procéder, puis faire part de leurs propositions au Comité BFC.

Harmonisation de la redevance :

Il avait été entendu que la Bourgogne et la Franche Comté équilibrent leur quote-part perçue sur chaque licence senior à 4€ : la réunion prochaine du Comité Régional devra résoudre l'équation.

Les championnats de Bourgogne :

Le site du CD 71 accueillera les inscriptions des qualifiés aux championnats de Bourgogne 2017, et assurera le tirage. Dernier délai pour transmettre : le 15 mai.

Pour ces championnats, statu quo maintenu du cahier des charges.

Coordonnées du responsable pour Fontaine les

Dijon : [fontainelesdijonpetanque@hotmail.com](mailto:fontainelesdijonpetanque@hotmail.com) 06 71 56 73 79

Intervention d'Arnaud Magnin qui déplore le comportement de certains jeunes, de certains éducateurs, et de certains parents, et souhaite des sanctions, y compris pour l'attitude de joueurs qualifiés à ces championnats de Ligue, et qui ne s'y rendent pas.

Les championnats clubs :

A partir de 2019, nos deux Commissions Territoriales se devront d'adopter le même mode de qualification des clubs du CRC ; les premiers de chaque CT se rencontreront sur une journée pour l'accession en CNC.

Les blasons :

Il a été remis le modèle du blason BFC à Samuel Gauthier (Sport Com), pour qu'il en définisse la taille adaptable à la tenue. D'aucuns ont évoqué l'idée que la tenue BFC soit mise en service dès cette année, afin que les joueurs se sentent au plus tôt concernés par leur appartenance à la nouvelle BFC. A définir par le Comité Régional.

Infos diverses :

Le Président Robert Maujonnet rapporte les infos et travaux rendus du Conseil des Comités Régionaux tenu les 2 et 3 avril à Marseille :

-Dès 2019, sur tout le territoire français, les championnats départementaux et régionaux se disputeront aux mêmes dates ; ce qui implique la révision des dates de certains championnats de France.

-Plus de championnat de France en septembre.

- Les championnats promotions et vétérans auront lieu sur le même site :

mercredi, jeudi = vétérans.

samedi, dimanche = promotions.

- Le tripléte : dernier week end de juin.
  - Jean Yves Perronet quittera la DTN en juillet prochain.
  - Qualification des équipes jeunes au chpt de France : pour le Comité Régional, 3 minimes, 3 cadets, 3 juniors (2 pour la Bourgogne, 1 pour la Franche Comté dans chaque catégorie).
  - La BFC correspond à une zone, du fait de la disparition de la zone 8.
  - Les trésoriers adjoints peuvent disposer de la signature dans leur Commission Territoriale.
  - Les demandes de Nationaux : avant le 15 septembre.
  - Le Comité Directeur a entériné l'élection de Jean Locatelli au CD 21.
  - Le Président Maujonnet conclut en souhaitant que les travaux de cette réunion aident à lancer la réunion prochaine du Comité Régional BFC. Date prévue, à voir avec la FC : le samedi 24 juin.
- Séance levée à 13 h.

---

Le Secrétaire Général du CR BFC  
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC  
Robert DUTRONC